
Bélarus : disqualifié du prochain concours de l'Eurovision

Description

Les organisateurs du concours de l'Eurovision ont rejeté, le 11 mars 2021, le morceau que souhaitait présenter le Bélarus pour le prochain concours de l'Eurovision, qui doit se dérouler le 22 mai 2021 à Rotterdam, au motif que les paroles de la chanson ironisaient sur les manifestations qui se déroulent depuis l'été 2020 dans le pays. Les organisateurs du concours y ont vu une tentative de politiser le concours en légitimant le pouvoir en place. Ils ont donc demandé au Bélarus de proposer un autre morceau, au risque de se faire disqualifier.

Le morceau incriminé, intitulé « [Je vais t'apprendre](#) » et interprété en russe, était présenté par le groupe Galasy ZMesta, connu pour sa proximité du pouvoir et ses critiques, notamment, de l'Union européenne. Les allusions aux répressions en cours y étaient très directes, avec des paroles telles que « *Je vais t'apprendre à rentrer dans le rang* ». Le même groupe a donc proposé un autre titre, apparemment moins agressif. Mais la fable autour d'un lapin, d'un renard et de poules, typique de la langue d'Esopé que, d'ailleurs, les rockers soviétiques des années 1970 et 1980 maniaient avec finesse, n'a pas plus convaincu le jury qui a annoncé, le 26 mars, la disqualification du Bélarus.

Minsk dénonce cette décision comme « *politiquement motivée* ».

Ce n'est pas le premier scandale politique autour de l'organisation du concours, [l'Eurovision ayant l'habitude des tensions](#) ! Cette année, en raison de la crise politique interne qui suit la guerre du Haut-Karabagh d'octobre-novembre 2020, l'Arménie a renoncé à participer.

Sources : RFE/RL, Deutsche Welle, LRT.It, Eurovision.tv.

date créée

29/03/2021

Champs de Méta

Auteur-article : Alice Waits